

10 millions d'espaces personnels créés sur www.lassuranceretraite.fr !

Paris, le 4 décembre 2019

10 millions d'assurés ont créé leur espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr. Cette démarche simple, pratique et sécurisée, est accessible aux actifs et aux retraités et mène vers une panoplie de services, enrichis régulièrement, qui illustrent l'engagement de transformation numérique de l'Assurance retraite.

Les services de l'espace personnel pour les actifs et les retraités, en France et à l'étranger

Consulter son relevé de carrière, estimer son âge de départ à la retraite et le montant de sa retraite, consulter ses dates de paiement, effectuer sa demande de retraite en ligne..., ces services sont disponibles sur l'espace personnel. Dernière nouveauté proposée : il permet maintenant aux retraités de l'étranger de télécharger et renvoyer leur certificat de vie en ligne.

En 2019, 10 millions de personnes ont effectué des démarches en ligne pour leur retraite. Parmi elles, *44 % de retraités, 29 % d'actifs de plus de 55 ans, 14 % d'actifs entre 45 et 54 ans, et 13 % d'actifs de moins de 45 ans.

L'espace personnel est accessible par le site www.lassuranceretraite.fr complètement rénové en octobre dernier pour faciliter l'accès des assurés aux services et informations délivrées.

Les trois services plébiscités en 2019

En 2019, parmi tous les services accessibles depuis l'espace personnel, les trois services les plus utilisés sont la consultation des trois derniers paiements, le suivi de dossier, et la consultation du montant déclaré à l'administration fiscale.

Par ailleurs, un assuré sur trois - au moment de sa demande de retraite - a effectué cette demande en ligne, en passant par l'espace personnel.

Faire connaître l'espace personnel

Du 25 novembre à la fin du mois de décembre, une campagne radio et digitale dédiée à la promotion de l'espace personnel sera déployée, pour poursuivre la démarche d'adhésion des assurés aux services en ligne de l'Assurance retraite.

L'Assurance retraite, le service public de la retraite de la Sécurité sociale

Premier organisme français de retraite, la Cnav gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du bien-vieillir et de la préservation de l'autonomie des retraités. Elle forme avec les Carsat, les CGSS et la CSSM, le réseau de [l'Assurance retraite](http://www.lassuranceretraite.fr). Au cœur de l'innovation numérique, son offre de service se diversifie grâce aux nombreuses démarches en ligne sur www.lassuranceretraite.fr (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà 10 millions d'espaces personnels créés !

* Données relevées au 25/10/2019